



TRAVAUX

**À PARTIR DU 14 MARS À 8H00
LE SENS INTERDIT DE LA RUE DES REMPARTS
SERA SUSPENDU PENDANT UNE DURÉE DE 3
MOIS MINIMUM LE TEMPS DES TRAVAUX**

- 1 - De la rue de l'épicerie jusqu'au croisement de la côte de la fond neuve, la rue sera bloquée 3 mois minimum**
- 2 - La rue partant de l'école jusqu'au croisement de la côte de la fond neuve sera bloquée pendant 3 semaines et sera ensuite ré ouverte à double sens**

VOIR PLAN AU DOS

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

LA MAIRIE

A PARTIR DU 14 MARS 8h00

